

Programme Protection-entretien Ford pour les véhicules Ford doté d'un moteur diesel Power Stroke^{MD}.

Entretien en toute simplicité.

L'entretien régulier contribue à procurer une tranquillité d'esprit et une protection contre les coûts de réparations croissants. De plus, vous avez la confiance que votre véhicule est prêt à prendre la route lorsque vous en avez besoin.

Entretien simplifié pour votre véhicule à moteur diesel

Le **Programme Protection-entretien Ford** simplifie le respect du calendrier d'entretien recommandé par Ford.

Votre véhicule sera couvert pour l'entretien périodique de routine*, les inspections et le remplacement de certaines pièces d'usure courantes†, notamment :



Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre.



Courroies du moteur.



Inspection multipoint à chaque visite d'entretien.



Bougies d'allumage.



Inspection et permutation des pneus.



Amortisseurs.



Remplissage de fluide pour échappement diesel.



Balais d'essuie-glace.



Plaquettes et garnitures de frein.



Ampoules (sauf à DEL et à décharge).



Disques de frein.



Disques d'embrayage (boîte de vitesses manuelle seulement).

† Au besoin, si la cause est attribuable à une usure normale ou à un défaut de fabrication.

Le PEF couvre aussi les services d'entretien périodique supplémentaires suivants qui sont recommandés par Ford, tels que décrits dans votre Manuel du propriétaire, jusqu'à concurrence du nombre maximal de visites indiqué dans votre programme.

DE PLUS! Franchise de 0 \$ pour les réparations couvertes!

Conçu par **Ford** – Construit par **Ford** – Protégé par **Ford**

Des conditions et des exclusions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.
* Les services d'entretien couverts par un PEF sont fondés sur les services d'entretien périodique recommandés dans votre Manuel du propriétaire. La périodicité d'entretien de 6 mois/8 000 kilomètres donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions spéciales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Manuel du propriétaire. Le PEF pour véhicules commerciaux prévoit une périodicité d'entretien fixe de 6 mois/8 000 kilomètres. Toute autre périodicité d'entretien donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions normales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Manuel du propriétaire.
† À l'intention des consommateurs du Québec seulement : Veuillez noter que la Loi sur la protection du consommateur du Québec offre une garantie sur les biens achetés ou loués – ils doivent pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable. Veuillez consulter votre concessionnaire pour en savoir davantage.



FORD PROTECT[®]

DES PROGRAMMES FAITS POUR VOUS!

Choisissez des options de limites de temps et de kilométrage et des périodicités d'entretien qui reflètent votre profil de propriétaire et de conducteur.

Choisissez votre couverture selon :

- TEMPS (de 2 à 8 ans).
- KILOMÉTRAGE (jusqu'à 200 000 km).
- PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN (des visites tous les 8 000 km, 12 000 km ou 16 000 km).

Choisissez parmi les améliorations offertes :

- Option d'huile synthétique.
- Option Location le même jour (jusqu'à un maximum de 50 \$ par jour pendant un maximum de 2 jours).
- Changement saisonnier de pneus (offert pour les programmes assortis d'intervalles d'entretien de 12 mois).

NOTRE PROTECTION ULTIME POUR LES VÉHICULES DIESEL.

Combinez le programme PEP **Diesel** Total avec le **Programme Protection-entretien Ford** pour les véhicules Ford dotés d'un moteur diesel Power Stroke^{MD} afin d'avoir une plus grande tranquillité d'esprit. Cela combine la couverture d'entretien requise avec la protection contre les réparations imprévues couvertes du véhicule.

Pourquoi choisir **Ford Protect**?



COMMODITÉ

- Service dans tous les concessionnaires Ford au Canada et aux États-Unis.



CONFIANCE

- Un service spécialisé effectué par des techniciens formés par Ford qui utilisent des pièces approuvées par Ford pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure.
- Seul programme garanti à 100 % par Ford du Canada Limitée.



VALEUR

- Couverture transférable, ce qui peut accroître la valeur de revente ou résiduelle de votre véhicule. Des frais de cession peuvent s'appliquer.
- Contribue à vous protéger contre les hausses de frais d'entretien.

Une manière intelligente de contribuer à **protéger** votre investissement!



FORD PROTECT®